

# DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



## UN CLUB RÉCOMPENSÉ PAR LA LBFCF !

### Partenaires

AUXERRE  
SPORTS

LA BRASSERIE  
BBY  
DES BORDS DE L'YONNE

transdev



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA  
PROTECTION DES POPULATIONS



La soirée exceptionnelle « Club PEF de l'Année » orchestrée par la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, s'est déroulée le vendredi 12 octobre dernier, en compagnie des représentants de 20 clubs bourgogne-comtois dont 1 icaunais...

Article en page 5

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

### Partenaires



L'YONNE  
RÉPUBLICAINE



### Sommaire

- 🏆 Informations Pages 1 à 4
- 📰 Actualités Pages 5 à 8
- 📄 Procès-Verbaux Pages 9 à 24

### Agenda de la semaine prochaine

- Lundi 22 :**
- Mardi 23 :**
- Mercredi 24 :** Commission sportive
- Jeudi 25 :** Commission de discipline
- Vendredi 26 :** Octobre Rose à l'AJA
- Samedi 27 :**
- Dimanche 28 :**

### LE DISTRICT SE VÊTIT DE ROSE EN OCTOBRE



**Le mois le plus rose de l'année fait son retour et nous avons tous le devoir de se mobiliser pour la lutte contre le cancer du sein. Le district de l'Yonne a une nouvelle fois décidé d'œuvrer pour cette cause...**

Le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins. Près d'une femme sur 9 sera concernée au cours de sa vie, le risque augmentant avec l'âge...

Après les « **foulées roses de l'Yonne** » de ce dimanche 14 octobre, nous vous invitons à venir nombreux le vendredi 26 octobre au stade de l'Abbé Deschamps !

Une tombola est organisée au profit de la ligue contre le cancer. **Vous pouvez faire accélérer la recherche en tentant de gagner un maillot de l'équipe de France 2 étoiles et un maillot de l'AJ AUXERRE !**

Des oppositions E.F.F (École féminine de football) – joueuses U6F à U11F – avant la rencontre de Ligue 2 AJA contre PARIS FC auront lieu sur le terrain synthétique (annexe n°1) à partir de 18h30.

*Le District de l'Yonne encourage tous les amoureux (ou non) du ballon rond à se joindre à lui pour cette admirable cause.*

# OCTOBRE ROSE



TOUS MOBILISÉS  
CONTRE LE CANCER  
DU SEIN

TOMBOLA

Oppositions U6F à U11F à partir de 18h30 !  
*terrain synthétique*



UN MAILLOT DE L'ÉQUIPE DE FRANCE  
ET UN MAILLOT DE L'AJA À GAGNER !



AJA-PARIS FC  
VENDREDI 26 OCTOBRE 2018



Ne pas jeter sur la voie publique—IPNS



## LE CALENDRIER FUTSAL MIS À JOUR !

Après mise à jour des rencontres, la commission football diversifié met à votre disposition le calendrier futsal, la liste des correspondants et une feuille de match :

[Calendrier](#)  
[Encadrement](#)  
[Feuille de match](#)

## RECYCLAGE DES ARBITRES AUXILIAIRES

La réunion de recyclage des arbitres auxiliaires se déroulera le lundi 29 octobre à 19h00 au siège du district de l'Yonne de Football (10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie). Une convocation a été envoyée aux intéressés.



## LE FOOTBALL ET SES REGLES 2018-2019

Le livre « le football et ses règles est en vente au district au prix de 25€ (+4.80€ de frais de port).



## PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a



été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

Pour les formations Éducateurs, les inscriptions aux modules proposés sont à réaliser directement sur notre site internet en cliquant [ICI](#).

[Calendrier 2018/2019](#)



## AMICALE DES ÉDUCATEURS : LA DATE DE L'AG

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Éducateurs se déroulera le lundi 29 octobre à 19h00 au « Salon Bourgogne » de l'AJ AUXERRE.

### « BLEU BLANC ROUGE FOOT »

La victoire de l'équipe de France a provoqué un afflux de licencié(e)s dans vos structures, cet outil a été créé pour vous aider à accueillir, attirer et fidéliser des licencié(e)s et à organiser et développer des manifestations :

[Programme clubs](#)

NDLR : Le PDF est interactif lorsque vous cliquez sur les onglets



### FORMATIONS PSC1 ET CASICO



Le CDOS89 propose les formations suivantes :

- **PSC1 (1<sup>ers</sup> secours)**

Les 27 et 28 octobre 2018 ou les 24 et 25 novembre 2018 aux horaires suivants :

Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 **Et** le dimanche de 8h30 à 12h à Monéteau.

Tarif : 40 €

- **CASICO (logiciel de comptabilité)**

Le 24 novembre 2018 de 9h à 12h30 à la Maison des sports à Auxerre (10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie).

Tarif : 100 €

Chèque(s) à établir à l'ordre du CDOS89.

Pour plus d'informations, merci de contacter Anne-Marie GRAILLOT au 03.86.52.09.92



# UN CLUB ICAUNAIS RÉCOMPENSÉ PAR LA LBFCF !



**La soirée exceptionnelle « Club PEF de l'Année » orchestrée par la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, s'est déroulée le vendredi 12 octobre dernier, en compagnie des représentants de 20 clubs burgo-comtois dont 1 icaunais...**

Le club icaunais récompensé est donc l'Étoile Sportive d'HERY, représentée par son Président David HOLT, son Responsable P.E.F Dominique TAILLEUR et son Responsable Technique, Marc-Antoine MERTZEISEN. Club lauréat pour la saison 2017/2018, l'ESH est donc récompensée pour ses nombreuses actions, qu'elle réitère chaque année à destination des jeunes Heryssois. L'implication des éducateurs, sous l'égide de Dominique, est donc bel et bien remarquée et gratifiée. Le club s'est vu remettre par Patrick SABATIER, représentant le Comité de Direction du District de l'Yonne, une bache, deux mini-buts et un diplôme, que les licenciés auront certainement plaisir à voir au club house du stade...

*Le District de l'Yonne tient à féliciter l'ES HERY pour sa perpétuelle implication dans le Programme Éducatif Fédéral.*



# ARBITRAGE L'INITIATION SUR 3 JOURS !



**La Commission Départementale d'Arbitrage du District de l'Yonne de Football a organisé comme chaque année une formation initiale sur 3 samedis d'octobre.**

C'est toujours dans d'idéales conditions, au centre de formation de l'AJ AUXERRE que se déroule la « FIA1 » : Formation Initiale en Arbitrage ! En effet, les 6 et 13 octobre, 17 candidats ont su apprécier les parties pratique et théorique, basées sur demi-journée. Les matinées, contrairement aux saisons précédentes, ont été utiles à la théorie, avec découverte de la fonction d'arbitre à l'aide de supports vidéo : Les idées reçues, les décisions de l'arbitre assistant, les sanctions... Chaque intervenant a pu donner des explications, approfondir sur certains sujets, répondre aux différentes questions des candidats, échanger et débattre sur les actions diffusées. Après un déjeuner pris en commun au réfectoire du centre de formation, les stagiaires ont pu mettre en application les gestes de l'arbitre : coups de sifflets, placements, utilisation du drapeau de touche, les sanctions disciplinaires...

Le dernier jour, samedi 20 octobre, ils seront confrontés à un rappel des basiques et des révisions, avant le fameux test prévu l'après-midi...

**Formateurs sur les 3 journées :** Jimmy ALMI, Philippe CHANUDET, Aurélien CHATON, Stéphane MOREL, Mathieu PINGUET, Steve RIVIERE, Gilles TABOUREAU, Olivier THOMAS.

*Le District de l'Yonne et sa C.D.A souhaitent bonne chance aux candidats pour le test et tiennent à remercier l'AJA pour le prêt des installations ainsi que les différents intervenants.*

# LES VÉTÉRANS



Saint Georges – Stade Auxerrois



Saint Julien Du Sault - Joigny



Mont Saint Sulpice - Appoigny



Toucy - AJA



Senan - Appoigny



CDY - Serein



Aillant - Stade

# PROCES - VERBAUX

PV 89 CD 4

COMITÉ DE  
DIRECTION

## PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

**11 Octobre 2018**

**Présidence :** M. CAILLIET Christophe

**Présents :** Mme BRUNET Florence, MM. ANSELIN Claude, BRIFFAUX Jérôme, CHATON Aurélien, EHRET Cédric, FREMION Eric, GAUDIN Philippe, MERTZEISEN Marc Antoine, MOREL Stéphane, MOUREY Jean, PLEUX Cédric, RENAULT Thierry, SABATIER Patrick, TRINQUETTE Jean Louis.

**Excusé :** M AMARAL Dominique,

**Invités :** MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), RODRIGUEZ François (CTD PPF 89)

### **Carnet de Famille**

Le Comité adresse ses sincères condoléances à :

- la famille de M.LANCRAY Jean, ancien maire et Président du club à St Florentin.
- la famille de M. MARCONNET Gérald, salarié de la Ligue, pour le décès de son papa

Le Comité adresse ses sincères félicitations aux clubs du CO Avallon et de l'ES Appoigny pour leur qualification au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France.

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à M. Adelino DAS NEVES, Président de l'A.J SAUTOURIENNE

### **Remerciements**

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

### **1. Adoption des Procès-verbaux**

- Adoption du PV 39 CD 3 du 30 août 2018 : aucune remarque n'étant formulée, adoption de ce PV à l'unanimité.
- Adoption du PV 40 CD 4 du 04 septembre 2018 : aucune remarque n'étant formulée, adoption de ce PV à l'unanimité.
- Adoption du PV 60 Finances et Partenariats 1 (interne) du 20 septembre 2018 : aucune remarque n'étant formulée, adoption de ce PV à l'unanimité.
- Adoption du PV 76 Finances et Partenariats 2 (interne) du 08 octobre 2018 : aucune remarque n'étant formulée, adoption de ce PV à l'unanimité.

### **2. Présentation des projets PPF par François RODRIGUEZ**

François RODRIGUEZ expose ses projets ([Annexe 1](#))

- Projet « Cellule Performance » de la Commission Technique.
- Développement des Classes à horaires Aménagées.

Le Comité de Direction approuve ces deux projets de développement.

### **3. Présentation projet Bruno BILLOTTE**

Bruno BILLOTTE expose le projet d'accompagnement des clubs icaunais. ([Annexe2](#))

Le Comité de Direction valide le principe des binômes « élus/techniciens » pour l'ensemble du territoire. Florence BRUNET et Bruno BILLOTTE assurent le suivi de ce dossier (retour au 22/10).

### **4. Communication du Président**

#### a) Soirée des champions

La soirée de remise des récompenses a eu lieu le jeudi 6 septembre 2018 à l'amphithéâtre du « 89 » en présence des représentants départementaux, partenaires du DYF, des éducateurs et des nombreux clubs récompensés. Un bilan est dressé de cette action avec les axes de progrès ainsi que les points de satisfactions. Cette manifestation fut une réussite et elle sera renouvelée la saison prochaine.

#### b) La rentrée des éducateurs

**La commission technique a commencé la saison par la traditionnelle réunion de rentrée des éducateurs, au conseil départemental puis au stade municipal d'APPOIGNY le samedi 1<sup>er</sup> septembre.** Le matin, les présidents et responsables des jeunes ont pu être réunis pour découvrir ou redécouvrir la structuration des clubs (politique d'accompagnement, projets...), les C.P.D (Centres de Perfectionnement Départementaux), les diverses formations ainsi que l'encadrement, le foot animation, le foot féminin, les catégories U15 et U18 avec la mise en place du pass-coaching la saison dernière, l'après-midi, les éducateurs des catégories U10/U11, U12/U13 et U15/U18 étaient conviés sur le terrain.

#### c) Assemblée générale de la ligue Bourgogne Franche-Comté de Football

**Rappel :** la délégation icaunaise pratiquera le covoiturage depuis le parking du siège du district pour se rendre à cette Assemblée Générale qui se tiendra le 20 octobre prochain à Dijon.

#### d) Assemblée générale de juin 2019

Le Comité de Direction adopte la date de l'Assemblée Générale de fin de saison qui aura lieu le samedi 29 juin 2019

Un courriel avait été envoyé aux clubs icaunais afin de recueillir les candidatures pour l'organisation de cette manifestation. Le Comité de Direction prend note et remercie les clubs suivants pour leurs candidatures :

- Fleury la Vallée
- Montillot
- St Fargeau

Après débat, le Comité de Direction procède à un vote. La candidature du club de Fleury La Vallée est retenue à la majorité.

Le Président et/ou la secrétaire générale prendront contact avec le club afin de fixer les modalités pratiques de l'organisation.

d) Point d'étape sur les licenciés :

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière à la même date : à ce jour 8714 licenciés contre 8889 la saison passée.

Il est constaté une baisse de 1.96 % par rapport à la saison dernière (date à date).

Les Seniors et les jeunes connaissent une légère diminution d'effectifs alors que le football féminin continue de progresser.

e) Opération fédérale « bénévole du mois »

Le Président précise que, sur demande des instances fédérales et de notre Ligue, le Comité de Direction devra désigner des bénévoles au cours de la saison. Le Président demande à l'ensemble des membres de lui communiquer lors du prochain Comité de Direction, des noms de bénévoles que nous pourrions mettre à l'honneur au cours de la saison.

f) Informations relatives aux salariés

Entretiens annuels des salariées administratives faits le mardi 2 octobre 2018. Reclassements avec effet rétroactif en date du 1er juillet 2018 suite à la nouvelle grille de classification de la convention collective.

Guillaume PERLIN est désormais embauché en contrat à durée indéterminée.

Engagement d'un service civique auprès de la commission technique sous agrément fédéral depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

g) Coupe du Monde Féminine

Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 a ouvert, mercredi 19 septembre, la billetterie aux licenciés de la Fédération Française de Football.

Une période de vente exclusive destinée à la famille du football s'est ouverte pour les cinquante-deux matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes. Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions allant jusqu'à 15 % sur les prix grand public. Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 19 octobre, date de l'ouverture de la billetterie au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles.

#### h) Calendrier des manifestations pour la saison à venir

- Samedi matin 1<sup>er</sup> décembre AG d'hiver à Auxerre
- Samedi matin 29 juin 2019 / AG d'été décentralisée

Manifestations : au précédent comité, il avait été demandé aux présidents de commission de fournir les dates des principales actions :

- 20 octobre : Rentrée du Foot Féminin pour les U14 et les EFF (commission de féminisation)
- 26 octobre : Octobre Rose (commission de féminisation)
- 7 novembre : Soirée des Vétérans
- Plateau des mamans U7 et U9 : 24 novembre 2018/ et avril 2019
- Tournois Futsal U15F / U18F : 8/12/2018, 19/01/2019 et 2/02/2019
- Festival U13G et U13F : 06/04/2019
- Tournois "Mundialito" : vacances d'avril
- Formation animatrices fédérales : 25 mai 2019
- Finales des Coupes de l'Yonne le samedi 15 juin 2019
- Journée des débutants le samedi 22 juin 2019

#### i) Mise à jour des règlements sur le site

La commission statuts et règlement nous informe de la mise à jour de l'annuaire du District de l'Yonne et que celui-ci sera effective au plus tard à la Toussaint.

#### j) Réunion secteur 3 de l'ANPDF

Le Président informe le Comité que notre District accueillera un séminaire de travail de l'Association Nationale des Présidents de Districts les 23 et 24 novembre prochains à Chablis.

### **5. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football**

#### a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 alinéa 2 du Règlement intérieur, les clubs qui ne sont pas en règles après deux rappels sont suspendus de leur droit. Ils ne pourront donc pas s'engager jusqu'à règlement de la dette ni prendre de licence.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€ qui après deux rappels entraîne la suspension des droits y compris en cours de saison si la dette n'est pas réglée.

Les clubs dont les droits sont suspendus pour non-paiement des sommes dues au District de l'Yonne de Football sont :

- VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
- VILLENEUVE SUR L'YONNE

#### b) Suivi du Budget

Le Président fait le point sur l'état d'avancement du budget

#### c) Suivi des subventions CNDS, CO CD et des CO LFA

Le conseil régional, réuni en commission permanente le 28 septembre, a décidé de nous attribuer une subvention exceptionnelle au titre de l'aide à l'emploi associatif concernant les postes d'éducateur sportif et de chargée de communication. Cette aide s'élève à 14 000 € (2 X 7000 €). Le District de l'Yonne remercie le conseil régional de l'aide apportée pour l'emploi au service des jeunes.

La commission des Finances et des Partenariats s'est réunie le jeudi 20 septembre à 19h au District.

Le Président fait un retour sur cette réunion et les objectifs fixés.

Le Président informe le Comité de la démission de la commission des Finances et Partenariats de Patrice LOISEAU.

Le Comité de Direction le remercie pour son aide au sein du District.

#### d) Dossier Fonds de Développement de la Vie Associative

Le Président informe que le dossier a été transmis le 21 septembre, portant sur la pérennisation des 2 emplois aidés et de la féminisation. Il doit prendre contact le 29 octobre avec les services de la DDCSPP 89 afin de prendre connaissances des attributions qui auront été faites.

Suivi de ce dossier : Florence BRUNET et Christophe CAILLIET

## **6. Rapport des commissions**

### **COMMISSION DE FÉMINISATION**

Manifestations de la saison :

Rentrée du Foot Féminin pour les U14 et les EFF : samedi 20 octobre.

Octobre Rose à l'AJA dans le cadre de la rencontre de Ligue 2 entre AJA-Paris FC, le 26 octobre.

Journée « des mamans » : Pour intégrer les mamans lors des plateaux des petits avec un membre de la commission de féminisation le 24 novembre 2018 et avril 2019

Journée de la Femme : Autour de la coupe du monde féminine, en faisant des rencontres interdistricts (Yonne-Nièvre- Côte d'Or, Jura, Doubs et autres) en invitant 24 équipes représentant les 24 nations de la CMF.

Lieu : à définir

Date : samedi 02/03/19 ou samedi 13/04/19

Journée des débutants : Animation par les Mamans / intervention de la Commission de Féminisation 22/06/2019

## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE**

Le Président du District et le Président de la CDA se sont entretenus avec Clément TURPIN afin de valider l'ensemble des projets et objectifs de la commission.

### **Formation :**

La CDA a organisé comme chaque année, une première session de formation initiale réservée exclusivement aux candidats. 18 inscrits / 1 absent.

La seconde session de formation aura lieu en janvier prochain et sera quant à elle, réservée aux féminines. Ces formations se déroulent sur trois samedis avec parties pratique et technique.

### **Rassemblement des arbitres :**

L'Assemblée Générale de la CDA s'est déroulée le samedi 8 septembre, différemment des autres saisons. Une matinée obligatoire, sportive mais décontractée où les arbitres ont pu se retrouver dans la bonne humeur en ce début de saison. L'assemblée générale s'est donc déroulée l'après-midi au « 89 ». Suite aux différents changements survenus au sein de la commission, celle-ci fut présentée à l'assemblée, avec un rappel des consignes. Comme chaque saison, les arbitres ont pu réaliser un test théorique suivi de 3 ateliers réalisés en groupe :

- Modifications des lois du jeu
- Collaboration et Ingérence
- Nouveau Règlement Intérieur

### **Observateur :**

Candidature de M. Thierry GRODET pour intégrer le groupe des observateurs d'arbitres : le Comité de Direction ne donne pas suite à cette candidature.

### **Nomination jeunes arbitres de district :**

- BOIVIN Theo
- BOUADOU Hugo
- CAROLY Sun Yat sen
- CONNANT Cyril
- GARTIT Othmane
- PETIT VILLE Sacha
- TARATTE Gaëtan

Cette liste est acceptée à l'unanimité.

## **COMMISSION TECHNIQUE :**

### **Département féminin : CR du début de saison**

Réunion de début de saison du Mardi 25 septembre 2018 :

#### **Objectifs de cette réunion**

- Faire un état des lieux de la pratique féminine parmi les clubs présents
- Aider et orienter les clubs vers le développement de la pratique féminine dans les écoles de foot
- Présenter les différentes pratiques mises en place au sein de notre District

### Séniors féminines championnat à 8 :

- 12 équipes engagées, 2 groupes de 6. Nombre d'équipes identique à la saison passée.
- 1ère phase (automne) par secteur, 2ème phase (printemps) par niveau

### Séniors féminines Coupe de l'Yonne :

- 3 poules de 4 par secteur
- 1 tour de cadrage pour les équipes classées 3ème dans chaque poule afin d'avoir le nombre d'équipes nécessaires pour les ¼ de finale
- Lors de la réunion des équipes féminines il a été décidé que Monéteau/Toucy qui a engagé deux équipes, pourront participer à la phase de poule mais une seule équipe sera qualifiée pour les ¼ de finale si le cas doit se présenter.

### Séniors féminines loisirs

- 12 équipes engagées soit 2 de plus que la saison passée
- Réparties par secteur en 2 groupes de 6. Une deuxième phase aura lieu au printemps pour permettre l'engagement éventuel de nouvelles équipes
- Le règlement est semblable à celui de la saison passée. La seule modification intervient pour la règle du hors-jeu qui est établie au milieu de terrain (au lieu des 13 mètres).
- Nous rappelons que cette pratique se veut conviviale. Le règlement mis en place par la commission technique a pour but de faciliter l'apprentissage du football pour les filles et équipes qui débutent sans se soucier du résultat. Nous insistons également sur la communication entre les éducateurs ou dirigeants des différents clubs afin que leurs rencontres se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

### U18F :

- 5 équipes engagées
- Phase automne se déroulera en matchs allers-retours. Une seconde phase aura lieu au printemps. Il sera possible aux clubs d'engager une nouvelle équipe dans ce critérium.

### U15F :

- 3 équipes engagées, inscrites dans les critères U13 garçons.

Suite à la réunion de rentrée des équipes féminines et la difficulté pour certains clubs d'engager des équipes féminines en loisirs par manque d'effectifs, une proposition de modification de règlement a été faite afin que toutes les joueuses U17F puissent jouer en séniors ainsi que 2 U16F plus « une » si le club possède une Ecole de Foot Féminine (E.F.F.)

La proposition sera présentée prochainement à la Ligue pour validation et modification dans l'annuaire du District de l'Yonne.

Suivi du dossier : Florence BRUNET, Patrick SABATIER et Marc Antoine MERTZEISEN

### Département football diversifié

Deux réunions ont eu lieu, une le lundi 17 septembre pour faire un réel point des équipes engagées et une le jeudi 4 octobre, éducateurs arbitres membres de commissions pour intégrer en réel les règles spécifiques futsal et le coaching. 12 équipes inscrites, le calendrier est fait.

## **Département jeunes**

Présentation de l'organisation des championnats U13-U15 et U18 Inter-secteurs. (**Annexe 3**)

## **COMMISSION APPEL**

Le Président propose la nomination pour l'Appel de Michel DROUVILLE.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **6. Questions diverses**

- Le Président fait un rappel ferme sur les règles de confidentialités auxquels sont tenus les salariés et les membres du district
- Patrick SABATIER : demande que les questions émanant des clubs soient soumises aux commissions compétentes.  
Le Président approuve ce souhait mais précise que dans les missions de services qui sont confiées au District, que les réponses simples puissent rapidement être données aux clubs par les salariés et membres des commissions sollicités, et qu'il est souhaitable que le Président de la commission en soit informé.
- Suite au courrier du Président de la commission de discipline envoyé à tous les clubs icaunais, demande d'un plan d'action contre les violences physiques et verbales.
- Claude ANSELIN et Éric FREMION : abordent les problèmes disciplinaires depuis le début de saison. Une attention particulière est portée sur les clubs en situation de récidive. Le Président évoque le plan d'action en lien avec le CNDS, à destination des clubs et de leur public.

## **Prochaines réunions du Comité de Direction**

samedi 1er décembre 2018 / AG d'hiver - Auxerre

jeudi 20 décembre 2018

mardi 5 mars 2019

mardi 30 avril 2019

mardi 4 juin 2019

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET

**La Secrétaire de séance**

Florence BRUNET

Auxerre le 17 octobre 2018

**Présents** : MM Trinquesse - Barrault - Rollin - Schminke - Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de la réunion : 16 h 00.

### 1. Match non joué

#### **Match 51789.1 du 14.10.18 Ravières - Vergigny départemental féminin à 8 gr A**

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 9 décembre 2018.

Mr Rollin n'a pas pris part à la délibération.

### 2. Forfait

#### **Match 51406.1 du 13.10.18 Gron Véron - St Sérotin/Pont U15 Départemental 2 gr C**

La commission, vu le courriel du club de St Sérotin en date du 12.10.18,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de St Sérotin/Pont au bénéfice de l'équipe de Gron Véron,
- score : Gron Véron = 3 buts, 3 pts - St Sérotin/Pont = 0 but, 0 pt,
- amende 30 € au club de St Sérotin.

### 3. Changements dates, horaires, terrains

#### **Match 50163.1 du 28.10.18 Avallon Vauban FC 2 - UF Tonnerrois Départemental 2 gr B**

La commission, vu la programmation du match de Coupe de France Avallon CO - Louhans Cuiseaux, le 28 octobre 2018 à 14 h 30,

- donne ce match à jouer le 28 octobre 2018 à 12 h 00.

#### **Match 50292.1 du 21.10.18 Perrigny - St Georges 2 Départemental 3 gr B**

La commission, vu le courriel du club de Perrigny en date du 12.10.18 et l'accord écrit de la mairie de Charbuy pour le prêt de leurs installations,

- donne ce match à jouer le 21 octobre 2018 à 15 h 00 sur les installations de Charbuy.

#### **Match 50297.1 du 28.10.18 Toucy 2 - Aillant Départemental 3 gr B**

Demande de changement d'horaire du club d'Aillant en date du 15.10.18. La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 28 octobre 2018 à 12 h 30.

#### **Match 50298.1 du 28.10.18 Mt St Sulpice 2 - Monéteau 2 Départemental 3 gr B**

Courriel du club du Mt St Sulpice en date du 16.10.18 concernant la date de report de ce match.

La commission maintient ce match à la date du 11 novembre 2018 mais avec possibilité de jouer le samedi 10 novembre 2018 avec accord écrit des deux clubs.

Mme Chéry-Floch n'a pas pris part à la délibération.

#### **Match 50976.1 du 28.10.18 Aillant 3 - Sens Jeunesse Départemental 4 gr A**

Demande de report de match du club d'Aillant en date du 15.10.18. La commission maintient ce match au 28 octobre 2018 à 12 h 00 en lever de rideau du match de Coupe Gambardella.

#### **Match 50979.1 du 28.10.18 Sens FC 3 - St Denis Les Sens 2 Départemental 4 gr A**

Demande d'avancement de match du club de Sens FC en date du 15.10.18. La commission, vu le refus écrit du club de St Denis Les Sens en date du 17.10.18, maintient ce match à sa date initiale soit le 28 octobre 2018.

#### **Match 51042.1 du 28.10.18 Aillant 2 - Vergigny 2 Départemental 4 gr B**

Demande de report de match du club d'Aillant en date du 15.10.18. La commission, vu la programmation du match de Coupe Gambardella le 28 octobre 2018 à 15 h 00 Aillant - Auxerre Stade,

- attendu que 2 matchs seniors sont programmés sur le terrain d'Aillant à cette date,
- vu l'accord écrit du club de Vergigny pour ce report de match,
- reporte ce match à la date du 11 novembre 2018.

#### **Match 51044.1 du 28.10.18 St Julien 2 - Mt St Sulpice 3/Chemilly 2 D4 gr B**

Demande de report de match du club du Mt St Sulpice en date du 09.10.18.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 11 novembre 2018.

Mme Chéry-Floch n'a pas pris part à la délibération.

#### **Match 50795.1 du 04.11.18 Asquins 2 - Serein AS 2 D4 gr D**

Demande de report de match du club de Serein AS en date du 15.10.18.

La commission, sans l'accord du club de Serein AS, maintient ce match à sa date initiale le 4 novembre 2018.

#### **Match 51287.1 du 27.10.18 Appoigny - St Bris/ECN U18 départemental 2 gr B**

La commission, vu la qualification de l'équipe d'Appoigny le 28 octobre 2018 en coupe Gambardella,

- donne ce match à jouer le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

#### **Match 51416.1 du 03.11.18 Vinneuf 2 - St Clément Onze U15 D2 gr C**

Demande de report de match du club de Vinneuf en date du 17.10.18. La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à sa date initiale, le 3 novembre 2018.

#### 4. Feuille de match manquante

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district ...
- Département féminin à 8 du 14.10.18 51803.1 Charmoy 2 - St Denis Les Sens

Amende 30 € au club recevant.

#### 5. Feuilles de match informatisées

##### **Match 50973.1 du 14.10.18 Sens FC 3 - FC Gatinais 2 D4 gr A**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI et le constat d'échec FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier,
- enregistre le résultat : Sens FC 3 = 7 / FC Gatinais 2 = 0,
- attendu que le club du FC Gatinais n'a pas transmis sa composition d'équipe – via la tablette,
- amende 46 € (absence de transmission) au club du FC Gatinais.

##### **Match 51353.1 du 13.10.18 Magny - Courson U15 Départemental 2 gr A**

La commission, vu le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier établi lors du jour de la rencontre,
- enregistre le résultat : Magny - 2 / Courson = 1,
- attendu que le club de Magny n'a pas transmis sa composition d'équipe – via la tablette et n'a pas envoyé le constat d'échec FMI,
- amende 46 € (absence de transmission) et 30 € (non envoi rapport constat d'échec FMI) au club de Magny.

##### **Match 51405.1 du 06.10.18 GJ Sens 2 - Gron Véron U15 départemental 2 gr C**

La commission, vu les pièces au dossier,

- redemande au club du GJ Sens de réaliser une feuille de match papier et de la transmettre par retour, au club de Gron Véron,
- redemande au club de Gron Véron de transmettre ce document dûment rempli au District, et ce pour **mardi 23 octobre 2018**, date impérative,
- amende 35 € à chaque club pour non envoi de document demandé.

#### 6. Coupes Yonne U18 et U15

##### **COUPE YONNE U18**

La commission procède au tirage de la Coupe de l'Yonne U18.

## **Tour de cadrage - matchs à jouer le 8 décembre 2018**

Afin d'atteindre les 8èmes de finale, 18 équipes étant qualifiées, il est procédé au tirage de 2 matchs + 14 exempts

- FC Gatinais – Joigny
- St Bris/ECN – Avallon CO/Avallon Vauban FC

**Exempts :** Aillant – Appoigny – Auxerre Stade 2 – Champs/Yonne – Charbuy/Auxerre Sp Citoyens – Héry – Magny – Paron FC – Pont/St Sérotin – Sens FC – Serein AS/Varennes – St Clément Onze – St Fargeau – UF Tonnerrois

## **1/8<sup>ème</sup> de finale - matchs à jouer le 2 mars 2019**

- Héry – Sens FC
- Serein AS/Varennes - Magny
- Auxerre Stade 2 – Champs/Yonne
- St Fargeau – Aillant
- Vq match St Bris/ECN contre vq match FC Gatinais-Joigny
- St Clément Onze – Paron FC
- Charbuy/Auxerre Sp Citoyens – Pont/St Sérotin
- UF Tonnerrois - Appoigny

## **COUPE YONNE U15**

La commission procède au tirage des 1/8<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de l'Yonne U15.

### **Matchs à jouer le 2 mars 2019**

- St Sérotin/Pont contre vq match St Georges-Venoy
- Serein AS/Varennes – St Clément Onze
- Appoigny 1 – Auxerre Stade
- Gron Véron – Vinneuf Courlon
- Avallon CO – Migennes/Cheny
- Paron FC – Auxerre AJ 3
- GJ Sens – St Denis Les Sens
- UF Tonnerrois – Auxerre Sp Citoyens

## **7. Questions diverses**

### **Match 50833.1 du 01.11.18 Sens Racing Club - Varennes Départemental 1**

Courriel du club de Varennes en date du 16.10.18 : demande de désignation de 3 arbitres. La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

### **Match 50361.1 du 28.10.18 Magny 2 - Chatel Censoir FC D3 gr C**

Courriel du club de Chatel Censoir FC en date du 15.10.18 : demande de désignation d'un arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

### **Match 51184.1 du 13.10.18 Paron FC - Joigny U15 Départemental 1**

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la blessure de l'arbitre à la 70<sup>ème</sup> minute, Mr Geffroy Kévin, et de son remplacement par le délégué du match,
- transmet le dossier à la C.D.A. pour information.

### **Match 51436.1 du 13.10.18 Cerisiers/Malay Le Gd - Sens Franco Portugais U15 Départemental 2 gr D**

Courriel du club de Sens Franco Portugais en date du 15.10.18. La commission prend note de ce courrier et le transmet à la commission technique pour information.

### **8. Désignation des délégués**

La commission prend note de la désignation des délégués officiels du district pour les matchs suivants :

#### **Journée du 21 octobre 2018**

- D2 gr A 50091.1 Sens Racing Club 2 - Sens Jeunesse : Mr Thomas Bernard
- D2 gr B 50162.1 St Florentin Portugais - Vergigny : Mme Vié Florence

### **9. Prochaines réunions**

- Mercredi 24 octobre 2018 à 16 h 00
- Mercredi 31 octobre 2018 à 16 h 00

Fin de la réunion : 17 h 30.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de Commission  
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance  
Pascal Rollin

Réunion téléphonique le 18 octobre 2018

**Présents** : MM Trinquesse - Barrault - Rollin

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début réunion à 11 h 00.

**10. Forfait**

**Match 51294.1 du 20.10.18 Venoy/Monéteau - St Bris/ECN U18 départemental 2 gr B**

La commission, vu le courriel du club de St Bris en date du 17 octobre 2018,

- dit l'équipe U18 St Bris/ECN en forfait général,
- annule toutes les rencontres programmées de cette équipe,
- amende 160 € au club de St Bris (forfait général seniors/U18 avant le 31/12).

Fin de réunion à 11 h 30.

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »*

Le Président de Commission  
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance  
Pascal Rollin

Réunion téléphonique du 18 octobre 2018

*« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »*

**Présents :** MM Sabatier – Trinquesse – Montagne - Frémion -

## **11. Homologation des ententes de Jeunes**

### **Championnat U 15**

- St Sérotin/Pont Yonne/ Champigny

### **Critérium U 13**

- Malay le Grand/Cerisiers
- Appoigny 3 – Fleury la Vallée 3

### **Courrier des clubs**

#### **Critérium U 11 : entente Venoy/St Bris le Vineux/Coulanges la Vineuse.**

Courriel du club de St Bris le Vineux en date du 14 10 18 (10 h 04) précisant la dissolution de l'entente citée ci-dessus

Courriel du club de Venoy en date du 14 10 18 (20 h 07) ne donnant pas son accord à la dissolution de l'entente citée ci-dessus.

La commission prend note des courriers et mets le dossier en délibéré.

## **12. Obligations d'équipes de jeunes**

**Courriel du club de St Bris le Vineux en date du 17 10 18** déclarant forfait général pour l'équipe U 18 disputant le championnat U18 D2 sous l'appellation Saint-Bris-Le-Vineux/ECN

La commission prend note.

## **13. Statut des Educateurs**

**Courriel du club de St Bris le Vineux en date du 17 10 18 :** amende pour absence d'éducateurs sur le banc de touche lors des rencontres des 2 – 9 – 23 septembre et 7 octobre 2018.

La commission,

- Prend note du courriel
- Précise au club de St Bris

- Que comme le précise le règlement applicable aux clubs du district de l'Yonne « pour les clubs accédant, une dérogation peut être appliquée par la commission lors de leur première année d'accèsion **sous réserve** qu'ils présentent un candidat à la formation CFF3 **et sous réserve** de réussite à cette formation. La situation définitive de ces clubs est faite en fin de saison sportive. »
- Que le diplôme de CFF3 se compose de 2 modules + 1 certification et que M DE OLIVEIRA Franklin n'a participé à ce jour qu'à la 1<sup>ère</sup> session (U19)
- en conséquence, dit que la situation au 9 10 18 dont le club fait mention dans son courriel, ainsi que celles qui seront faites tout au long de la saison, ne sont que des situations intermédiaires et que la situation définitive du club de St Bris le Vineux vis-à-vis de cette obligation, sera, comme le règlement le précise, examinée en fin de saison sportive.

#### 14. Courrier des clubs

##### **Courriel du club d'Appoigny en date du 17 10 18 – demande de participation d'un joueur en catégorie inférieure**

La commission,

- Prend note du courriel du club
- Considérant les dispositions de l'article 74 des RG de la FFF :

*« les joueurs des catégories jeunes atteints d'une pathologie ne leur permettant d'évoluer normalement dans les compétitions de leur catégorie d'âge peuvent être autorisés à évoluer dans une compétition d'une catégorie d'âge inférieure à celle figurant sur leur licence, cette possibilité étant toutefois réservée aux compétitions régionales inférieure à la division supérieur de ligue.*

*Cette autorisation est délivrée dans les conditions suivantes :*

*Elle doit être demandée par écrit à la Ligue régionale par un représentant légal du joueur uniquement,*

*Cette demande doit être accompagnée de l'avis d'un médecin spécialiste (pédiatre, généticien, rééducateur, endocrinologue...) justifiant de l'impossibilité pour l'enfant de jouer dans les compétitions de sa catégorie d'âge,*

*Le dossier est ensuite transmis, sous pli confidentiel, par le médecin fédéral régional au médecin fédéral national qui se prononce sur la délivrance ou non de la dérogation ainsi que sur la ou les catégories d'âges au sein desquelles le joueur concerné est autorisé à évoluer. Le cas échéant, le médecin fédéral national ou un autre médecin désigné par ce dernier, peut réaliser lui-même une visite d'aptitude avant de se prononcer sur la délivrance de la dite dérogation. »*

*Les autorisations prévues au présent article figurent sur la licence du joueur sous la mention « autorisé à jouer en catégorie d'âge inférieure – article 74 ».*

- Invite le club d'Appoigny à se rapprocher de la LBFC pour transmission du dossier.

Le Président de commission  
Patrick SABATIER